

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 640 3 juin 1982  
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
François Brutsch  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Charles-F. Pochon  
Victor Ruffy

Points de vue:  
J. Cornuz  
Catherine Dubuis

640

Domaine public

## Les ménages et la droite

*Conjoncture en Suisse: le climat est au refroidissement, même si toutes les branches économiques subissent plus ou moins durement le ralentissement des affaires. En tous les cas, les spécialistes paraissent unanimes à noter qu'au cours du premier trimestre 1982 les commandes ont été moins prometteuses qu'on ne s'y attendait encore à la fin de l'année dernière. Avec des nuances, encore, suivant les secteurs considérés.*

*Cela dit, les experts se rejoignent également sur un point rose: la consommation des ménages, elle, ne faiblit pas. Et se trouvent confirmés les pronostics de l'Office fédéral des questions conjoncturelles qui avait annoncé en janvier une «prochaine» reprise de la consommation. Plus précisément: le chiffre d'affaires du commerce de détail avait bien marqué le pas en janvier et février par rapport à 1981, mais il s'est nettement amélioré (+ 4,3%) au mois de mars. Constat de la SDES, porte-parole du patronat, dans un de ses derniers bulletins: «La consommation des ménages constitue en ce moment le principal soutien de la conjoncture.»*

*Où le diagnostic se corse, c'est lorsque ces mêmes experts se risquent dans des explications. Et en particulier des explications de cette bonne volonté du consommateur helvétique en ce début d'année. Voyez la même SDES se lancer dans un exercice de haute voltige économique-sociologico-financière en quatre points qu'il vaut la peine de détailler ici.*

*L'objectif: expliquer pourquoi le refroidissement général de la conjoncture ne s'est pas étendu, «bien au contraire», à la consommation.*

*Explication n° 1. Nous citons: «Les pronostics*

*publiés récemment indépendamment les uns des autres par diverses organisations économiques, y compris l'OCDE, et selon lesquels la Suisse ne devait s'attendre à subir qu'une récession légère et de faible durée, auront sans doute dissipé la crainte d'une crise.»*

*Passons rapidement sur cette explication littéraire: on doute que les publications de l'OCDE aient un tel effet sur les ménages. Mais on enregistre tout de même que dans cette perspective les cris d'alarme patronaux au ralentissement des affaires, s'ils ont peut-être quelque utilité dans la perspective des négociations salariales, sont contre-productifs pour ce qui est du psychisme tourmenté du consommateur.*

*Explication n° 2. Nous citons encore: «Bien que de manière générale, les menaces pesant sur la sécurité des places de travail se fassent davantage sentir à l'heure actuelle, on n'assiste pas à un phénomène réflexe d'épargne et partant à un renoncement aux achats de consommation de même ampleur que celui qui avait marqué, par exemple, le milieu des années septante, car entre-temps la sécurité sociale s'est sensiblement développée.»*

*Le développement de la sécurité sociale, soutien de la conjoncture! Qu'il est doux d'entendre le patronat helvétique entonner ce refrain, lui qui n'a de cesse de démanteler le système social helvétique sous le prétexte qu'il coûte trop cher.*

*Explication n° 3. Nous citons toujours: «Le recul de l'emploi s'est essentiellement traduit jusqu'ici par un accroissement du nombre des chômeurs partiels; de sorte que ses répercussions sur les revenus disponibles sont bien moindres que s'il avait pris davantage la forme du chômage complet.»*

*Encore une révélation: le pouvoir d'achat des chômeurs, soutien de la conjoncture. Mais qu'allaient faire les partis bourgeois au Parlement en tentant*

SUITE ET FIN AU VERSO

## Les ménages et la droite

*par tous les moyens de diminuer les allocations de chômage? Fossoyeurs de la conjoncture!*

*Sur ce point une précision. Que le lecteur n'aille pas croire que si les entreprises «maintiennent leurs effectifs dans la mesure du possible», c'est pour des raisons humanitaires. Les spécialistes de la SDES ont là aussi une explication: «C'est qu'elles considèrent généralement comme peu raisonnable d'engager des frais de licenciement pour faire face à une période de tassement conjoncturel qu'elles veulent croire brève.» Des frais, toujours des frais: moins de licenciements, moins de frais. Le chômage: des frais inutiles.*

*Explication n° 4. Dernière citation: «Les salaires ont été dans une large mesure adaptés au début de cette année en fonction du taux de renchérissement intervenu l'an passé; la légère atténuation de l'inflation qu'on observe en ce moment correspond à une amélioration des revenus disponibles.»*

*Toujours les mêmes contradictions dans les rangs de la droite: est-il, dans ces conditions, bien raisonnable de crier casse-cou chaque fois qu'il est question d'un réajustement des salaires? La politique des «économies» a des raisons que la conjoncture ne connaît pas.*

### MÉDIAS

## Radios locales: une prime à la publicité

Le projet d'ordonnance sur la radio-TV par câbles, révélé par l'hebdomadaire zurichois «Wochenzeitung» fait pratiquement l'unanimité contre lui. Au point qu'on comprend les esprits chagrins qui voient dans cette fuite une manœuvre pour impres-

sionner le Conseil fédéral à qui doit rester, quoi qu'il en soit, le dernier mot (le sujet devait être examiné ce mercredi en séance de l'exécutif central, à moins d'un bouleversement de l'ordre du jour). C'est bien sûr le feu vert au financement par la publicité (maximum de trente minutes pour la radio et de vingt minutes pour la télévision) qui alimente au premier chef la grogne des opposants: le gâteau publicitaire n'étant pas extensible à l'infini, on retrouve côte à côte pour crier au loup certains industriels de la publicité qui redoutent de voir s'ouvrir un nouveau «front» dans les médias sans qu'ils aient davantage de munitions pour imposer leur «message», et le lobby de la presse, toujours inquiet de devoir partager la manne publicitaire.

### LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Les temps sont difficiles

Autres joyeusetés de ce temps.

Je lis dans *Souvenirs pieux*, de Marguerite Yourcenar, née de Crayencourt, membre de l'Académie française et l'un des plus grands écrivains de notre temps:

«Elle (sa grand-mère) avait la passion du pronom possessif: on se lassait de l'entendre dire: «Ferme la porte de *mon* salon; va voir si *mon* jardinier a ratissé *mes* allées; regarde l'heure à *ma* pendule.» Ridicule, en effet! Malheureusement, «*ma*», «*mon*», «*mes*», ne sont pas des pronoms possessifs, mais des adjectifs possessifs! Passe encore que la romancière confonde — après tout, elle a en écrivant d'autres préoccupations que le respect de la grammaire — mais que pas un seul des lecteurs, des protes, des correcteurs de la plus prestigieuse maison d'édition française, Gallimard, n'ait relevé la chose...

Voilà pourtant ceux qui ont longtemps prétendu, qui prétendent encore nous enseigner notre langue, à nous autres Romands.

Pauvre France!

Cris d'alarme traditionnels, déjà entendus lors de l'introduction de la publicité à la télévision, notamment. A notre avis, ce projet d'ordonnance est dangereux surtout pour une autre raison, largement passée sous silence jusqu'ici: c'est l'autorisation accordée par les auteurs à l'interconnection des télé réseaux. Une telle disposition met fondamentalement en cause la notion même de radio locale. Il y a là une contradiction dans les principes mêmes de l'expérience qui laisse songeur sur les motivations des législateurs du Département des transports, des communications et de l'énergie (on comprend trop bien que cette «interconnection» est une prime supplémentaire aux annonceurs dont l'audience pourrait ainsi s'étendre sans limites).

Hélas, si nos voisins ne savent plus parler français, nous oublions de notre côté les règles élémentaires du calcul — encore *calcul* est-il un bien grand mot! Je lis dans «24 Heures», page 60, à propos d'une enquête concernant les personnalités vaudoises dont nous pouvons être fiers, je lis que le 20% des personnes interrogées sont d'avis qu'«il n'y a personne dont on puisse être fier».

Vingt pour cent... Sous-titre, en lettres capitales: «Deux Vaudois sur cinq pensent qu'il n'y a personne, dans ce canton, dont on puisse être fier...» Deux sur cinq égale donc vingt sur cent!

Une chose est certaine: nous n'avons aucune raison d'être fiers de l'enseignement de l'arithmétique dans les écoles de ce canton!

Et encore:

Je lis dans le «Mode d'emploi et utilisation» d'un ciment prompt que je viens d'acheter: «Environ trois tiers de ciment rapide et un tiers d'eau.»!!! Non, ami lecteur, je ne suis pas en train de citer la fameuse tirade de Raimu, dans le *Marius* de Pagnol.

Joyeusetés à venir.

On n'a pas relevé, ce me semble, le fait que les Anglais auraient pu terminer l'affaire des Malouines en vingt-quatre heures et sans sacrifier un seul homme. Possédant l'arme atomique... J. C.

## Le réel vu par la science

*A partir du projet du LEP, cet anneau géant à construire, sous les auspices du CERN, dans la région franco-genevoise, Pierre Lehmann menait tout récemment (DP 635 à 637) dans ces colonnes une réflexion sur le pouvoir de la science et des scientifiques. Comme nous l'espérons, ce travail a suscité des réactions parmi nos lecteurs. Ci-dessous, une première contribution à cet indispensable débat (l'auteur, Pierre Feschotte, est professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne).*

Il y a dans l'aspect monstrueux des appareils destinés à étudier l'infiniment petit des particules qualifiées d'élémentaires (LEP en particulier) un paradoxe qui se retrouve chaque fois que l'homme, dans son étude de la Nature, s'éloigne de la réalité familière. Depuis que Galilée a inventé une physique fondée sur la description mathématique des phénomènes, il ne faut pas oublier qu'une véritable mutilation des données sensorielles a été imposée au chercheur: il n'y a pas de couleurs dans le monde, mais des ondes électromagnétiques d'une certaine longueur d'onde, il n'y a pas de son musical dans la salle de concert, mais des ondes de fréquences variables qui choquent le tympan, il n'y a pas d'odeurs parfumées autour de la fleur épanouie, mais des traces de produits chimiques émises par telle cellule végétale...

Bref il n'y a dans notre réel que la manifestation d'un grouillement infiniment complexe d'ondes et de molécules: l'harmonie d'une forme, la beauté d'une prairie printanière et surtout la joie que je puis en éprouver ne sont qu'arte facts subjectifs

étrangers au réel. Voilà ce que la science moderne voudrait nous faire croire et en conséquence: au commencement était la Matière et tout ce qui existe n'est qu'interaction entre les atomes de la Matière. De la plus vaste cosmologie jusqu'au monde insaisissable des particules, c'est la même faute qui est commise, dont les conséquences sont, ô ironie, incalculables.

### LE DONNÉ ET LA PENSÉE

Reprenons le problème à sa source: j'observe le monde au moyen de mes sens. La vue par exemple me permet de réaliser la présence d'une rose dans son vase: la vue? Elle me transmet un rayonnement lumineux qui modifie certaines substances chimiques dans mes yeux, lesquelles produisent un influx nerveux qui va au cerveau. Après? Mystère. Par contre, je vois effectivement la rose dans l'espace, devant moi, grâce à mon activité de pensée sans laquelle je ne verrais rien du tout. L'œil d'un dormeur peut rester ouvert en plein jour, le dormeur ne voit rien. Donc le lien objectif avec la Nature se décompose, dans l'acte de connaissance, en deux phases qu'il faut absolument savoir distinguer: le donné immédiat fourni par les sens, rigoureusement objectif et l'activité consciente de la pensée qui reconnaît et réfléchit. Cette activité est propre à l'individu, donc par définition subjective, relative à l'observateur et c'est sur elle que se fonde cependant toute science.

### LA SIGNIFICATION DES FAITS

L'étonnant est donc que tous les hommes puissent se mettre d'accord sur l'interprétation qu'ils donnent des faits, car à rigoureusement parler, les faits objectifs ne signifie rien. Pour s'en convaincre, il suffit de donner cet article à un illettré: il verra les mêmes signaux sur le papier que l'éminent philosophe, mais ne pourra rien en faire. La compréhension implique une maîtrise de l'activité de penser

sur plusieurs niveaux: savoir lire, connaître la langue française, enfin comprendre les idées exprimées, ce qui suppose l'activité intérieure stimulée par l'intérêt, mais aussi par le jeu de la pensée consistant à produire en soi les mêmes pensées que celles qui sont lues. Sinon la communication est impossible au niveau strictement humain de la conscience claire.

Pour que les hommes de science puissent se mettre d'accord, il faut donc qu'ils fassent usage de la même méthode, du même langage, mais ce n'est pas suffisant pour comprendre le réel. Le mathématicien, pour qui le réel étudié est d'ordre conceptuel, accepte ou n'accepte pas les postulats de départ, il est libre d'en créer de nouveaux et de les combiner selon les lois de la logique mathématique. Par contre, le physicien adonné à l'observation du monde extérieur, matériel, s'est trouvé en face d'une difficulté énorme: certains messages sensoriels n'étant pas accessibles à la mesure (couleurs, odeurs, goût, forme, consistance), il ne lui est plus resté que la masse, l'extension dans l'espace et la durée dans le temps. Remarquons que ni l'espace, ni le temps ne sont perçus par nos sens: ce sont des données de notre pensée. Ainsi l'homme moderne s'est-il à peu près complètement coupé du monde réel, pour ne plus s'intéresser — scientifiquement parlant — qu'à des particules non perceptibles. Ceci est vrai pour l'électron comme pour le trou noir.

Heisenberg a bien compris ce paradoxe de la physique, la science dominante et de loin, au XX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il décrit: «Le sujet de la recherche n'est donc plus la nature en soi, mais la nature livrée à l'interrogation humaine et, dans cette mesure, de nouveau, l'homme ne rencontre ici que lui-même.» Sans l'activité de la pensée, il ne peut y avoir de réel au sens humain du terme. Dans les sciences, l'homme se projette lui-même.

**Pierre Feschotte.**

## AVIATION

# Ecologie et nécessité

*Cela ne pouvait arriver qu'à elle, qui se sentait déjà la fille mal aimée de l'Helvétia subventionneuse: l'aviation, la forme de transport pourtant la moins coûteuse pour les collectivités publiques, même au niveau de l'infrastructure. En bref: le Conseil fédéral proposait un nouveau mode de subventionnement réduit des trois grands aéroports nationaux, conformément au plan financier établi pour les années à venir. Accusant le coup, les milieux concernés rechignent mais finissent par se rallier (sauf Zurich, victime désignée).*

*Bien intentionnées, les deux commissions parlementaires «ad hoc» se mettent en tête de remonter le courant et se montrent plus généreuses, ajoutant qui 10 millions (National), qui 29 millions (Etats) aux 109 millions prévus par l'Exécutif.*

*Enfin, tout semblait donc remis sur la meilleure piste pour les ailes helvétiques. Et crac, voilà que la commission des finances du Conseil national, emmenée par un Jean Riesen (soc., FR) connu pour ses sympathies autoroutières, crie au scandale et dénonce le caractère self-service des propositions faites par les chers collègues en commissions «ad hoc».*

*Il est vrai que les dites commissions comprendraient force représentants des cantons aéroportiers et des milieux proches du tourisme: Genève avait placé par exemple quatre de ses huit députés non extrémistes dans la commission du National (23 membres) et ses deux députés à la Chambre haute dans la commission des Etats (13). Mais outre qu'une composition aussi régionalisée n'est pas nouvelle (il y a dix Bâlois et Argoviens dans la commission de 31 membres pour Kaiseraugst), le caractère de libre-service est moins accentué là que dans les commissions parlementaires s'occupant, par exemple, de projets agricoles, ... chapitre auquel on n'a jamais entendu la commission des finances pousser de trop haut cris.*

## HOMMES D'AFFAIRES ET RICHARDS

*En réalité, tout laisse à penser que l'orthodoxie soudainement affichée par les commissaires relève d'une attitude déjà ancienne à l'égard de l'aviation commerciale, traditionnellement envisagée comme un moyen de transport luxueux pour hommes d'affaires trop pressés et sportifs richards allant pêcher dans les rivières d'un autre continent, et plus récemment décriée pour ses nuisances massives. Personne ne peut encourager un moyen de transport aussi anti-social et peu écologique. Mais tout le monde reconnaît par ailleurs que le transport aérien va*

*sans doute continuer à se développer malgré la hausse du kérosène et les occupations de pistes; et admet aussi que la Suisse ne peut demeurer à l'écart des grandes voies mondiales de communications aériennes, notamment transcontinentales.*

*Ces sentiments pour le moins mélangés font que tous ceux qui ne sont pas directement concernés, ni professionnellement, ni géographiquement, se gardent de prendre trop nettement position. Et pourtant, ils auraient pour ce faire de très fortes bases d'information. Entre la parution du Rapport sur la conception globale suisse des transports et celle du Message concernant l'octroi de subventions pour les programmes d'aménagement 1981/85 des trois aéroports nationaux, sont sortis deux documents dont l'importance n'a eu d'égale que la diffusion trop restreinte, tous deux émanant de l'Office fédéral de l'aviation civile, soit: le Développement du trafic aérien sur les aéroports de Zurich, Genève et Bâle et le Rapport sur la politique aéronautique suisse 1980. Ces deux textes qui portent l'un et l'autre la très forte griffe de l'ancien directeur (Werner) donnent une représentation sans fards des problèmes et des perspectives de l'aviation commerciale et privée en Suisse dans les prochaines décennies. Voyons cela, avant de plonger dans la polémique, si besoin est.*

## GROS SOUS

# Ménage à trois aéroports

Les contraintes de l'aviation moderne sont connues et immenses: l'espace fait défaut pour les infrastructures au sol alors que l'ère des gros transporteurs exige leur extension continue; l'espace fait défaut plus encore pour les zones de bruit dont

on attend toujours les plans qui devaient être mis à l'enquête initialement le 31.12.1980 (échéance déjà retardée de trois ans qui sera probablement reculée encore au 31.12.1985).

Tout est là, en effet, dans la capacité des aéroports et dans la lutte anti-bruit. Un ancien directeur de l'aéroport d'Orly le prévoyait déjà: «Le transport aérien de demain sera régulier et silencieux ou il ne sera pas.»

Pour ce qui est de la capacité et du débit, seule

Zurich paraît convenablement équipée après sa quatrième phase d'agrandissement et son raccordement au réseau CFF. Avec l'introduction de l'horaire «cadencé», 170 trains (au lieu de 126) quittent chaque jour Kloten pour emmener sans transbordement les voyageurs à Winterthur (33 trains), Berne, Genève (27) ou Lucerne (13), le tout représentant un débit de 20 000 passagers par jour (correspondant à l'afflux d'un jour de pointe). Genève-Cointrin pour sa part, dont les très nom-

breux riverains ont raison de protester contre toute extension ultérieure, atteint manifestement ses limites et absorbera de plus en plus difficilement les pointes du week-end jusqu'à l'inauguration du raccordement ferroviaire prévu pour 1987. D'ici là, et malgré les efforts du Conseiller d'Etat Alain Borner, fils de pilote et cointrinophile comme pas un, l'aéroport de Genève pourrait bien devenir, notamment pour les vols transatlantiques, la gare de ramassage pour Kloten. On peut toujours d'ailleurs discuter de l'utilité de s'envoler à plus de 5000 mètres pour 300 km en ligne droite.

L'aéroport de Bâle-Mulhouse est dans une situation encore plus difficile: construit dans la perspective d'un essor qui ne s'est jamais produit, développé encore au-delà de sa constante surcapacité, cet aéroport cherche toujours sa vocation et sa clientèle. Swissair n'y met plus le train d'atterrissage depuis qu'elle a racheté la majorité (57%) de Balair qu'elle laisse se débrouiller avec la concurrence de l'impétueuse Crossair. Si les Français et, dans une moindre mesure, les chimiques bâlois n'y tenaient pas tellement, les (trop) longues pistes de Bâle-Mulhouse n'auraient plus à être dés herbées! N'empêche qu'on envisage pour les années à venir des constructions pour un montant de 36 millions sur lesquels la Confédération devrait verser 6,7 millions de subventions dont la moitié pour la seule réfection de la piste; s'ajoutent à cela les dépenses déjà effectuées pour l'installation de la halle de fret (22,3 millions) sur lesquelles, par suite d'une erreur de l'Administration centrale, n'avait pas été payée de participation fédérale. Celle-ci va s'élever rétrospectivement à un peu plus de quatre millions: joli tour de passe-passe à retardement assez peu conforme aux règles de bonne gestion des finances publiques.

## BRUIT: DU PROGRÈS

Reste bien sûr la question du bruit. A cet égard, le parallèle avec les insectes ou les véhicules à moteur s'impose: plus ils sont petits, plus ils font de bruit.

Tout comme ceux des vélomoteurs, les monomoteurs et autres petits avions privés produisent traditionnellement davantage de décibels que leurs plus gros frères, le pire restant à cet égard les hélicoptères et le battement des pales de leur rotor.

Les efforts des fabricants dans la construction des avions de transport et des moteurs ont conduit ces dernières années à des progrès sensibles. Il faut le dire avant de se boucher les oreilles. Une comparaison des surfaces exposées à un niveau de bruit égal ou supérieur à 90 dB fait ressortir la supériorité des nouveaux modèles: tandis que la génération des Boeing 707 et autres DC-8 faisait un tel

*Il faut le savoir: les aéroports de Zurich et Genève laissent l'un et l'autre un bénéfice d'exploitation annuel supérieur à 20 millions et un résultat global qui s'inscrit en noir ou en rouge selon les années, Bâle obtenant un résultat nul grâce au non-amortissement de la plupart des installations.*

*Et pendant ce temps, Swissair continue, bientôt seule parmi les compagnies aériennes nationales, à couvrir ses frais et même à dégager un bénéfice net appréciable «ordinaire et extraordinaire» de 200 millions par an, le tout sans compter les participations qui laissent de leur côté l'an dernier un excédent net de 50 millions.*

bruit sur 14,2 km<sup>2</sup>, l'aire de bruit d'un DC-10 est réduite à 6 km<sup>2</sup>, celle de l'Airbus A 300 à 3,6 km<sup>2</sup> et celle d'un moyen courrier DC-9 moderne à 2,7 km<sup>2</sup>.

Même avantage relatif pour les gros transporteurs au niveau de la pollution des couches de l'air proche du sol: la quantité de substances nocives rejetée par une unité de propulsion pour un atterrissage et un décollage (de 1000 mètres d'altitude jusqu'au sol, puis de nouveau jusqu'à 1000 mètres) est de 51 kg pour les avions équipés de moteurs à pistons, de 25 kg pour les premiers avions à réaction et de 15 kg pour un Boeing 747.

Que vont faire les parlementaires des propositions du gouvernement au subventionnement des aéroports, complétées par les vœux des commissions dûment tancées par la Commission des finances? Sans doute rien d'autre que de les suivre en pensant à l'importance nationale, ou à défaut régionale, de Kloten, Cointtrin et Bâle-Mulhouse. On n'osera pas parler de la suppression de Bâle; la vocation internationale de Genève, l'importance de l'aéroport pour le tourisme et la (haute) finance feront oublier que Cointtrin est, à échelle du réacteur, dans la banlieue de Kloten; et, pour faire oublier sa position dominante, Zurich acceptera un moindre taux de subventionnement que Bâle et Genève où un rattrapage a été jugé nécessaire pour ces prochaines années. Prochaine escale, l'opposition genevoise.

## GLANURES HELVÉTIQUES

En mai, la citation traditionnellement en exergue dans le mensuel «Schweizer Soldat + FHD» (Soldat suisse + SCF) était tirée du 22<sup>e</sup> chapitre de l'Evangile de Luc, et plus précisément le 36<sup>e</sup> verset. Rappelons-le à ceux qui l'aurait oublié, dans la version Segond: «Et il (Jésus) leur dit: «Maintenant, au contraire, que celui qui a une bourse la prenne, que celui qui a un sac le prenne également, et que celui qui n'a point d'épée vende son vêtement et achète une épée.» Dieu est avec nous. Et avec l'armée.

\* \* \*

La société Digital Equipment nous signale qu'elle n'a jamais fabriqué le système «Unix» dont nous notions dans DP 631 (25.3.1982) qu'il était menacé par les travaux d'un groupe d'étudiants de Berkeley (sécurité des données compromise). Dont acte. Nous avons eu tort de répercuter dans nos colonnes une information de source patronale à laquelle nous pensions pouvoir nous fier. Cela dit, il est vrai aussi que, dans ce secteur où tout le monde commercialise tout et n'importe quoi, une erreur est vite arrivée.

## Ringier: l'empire et les détails

«L'Hebdo» (Ringier), dans son dernier numéro à l'ancien format (21), fait le point de la politique de concentration du groupe «Tages Anzeiger», de Zurich. Après avoir récapitulé la situation des deux protagonistes, les éditeurs Jean Frey et Tages Anzeiger, il juge utile de faire allusion au principal groupe de presse helvétique, Ringier. Surprenant, de la part d'un journal de ce groupe, qui dispose d'un service de documentation extraordinairement bien informé, il signale au sein de l'empire: deux

revues ne paraissant plus, «100 Ideen» et «Camera» et oublie de mentionner au moins deux publications, «Alpin» et un magazine sur la photographie. L'ordinateur était-il en panne?

Au surplus, les amateurs de rock auraient peut-être appris avec plaisir que la compagnie «Good News», qui prend en charge l'organisation du concert des Rolling Stones à Bâle — le même «Hebdo» s'étend longuement sur la «légende» du groupe anglais — appartient aussi au Groupe Ringier. Avec un million et six citrons, cette précision aurait montré jusqu'où va l'effort de diversification d'une grande entreprise helvétique (show business en circuit fermé puisque le lancement a été largement pris en charge par «Blick»).

### POINT DE VUE

## L'Université aux champs

Aux Etats-Unis, la mode était au «campus» universitaire, étudiants groupés dans un monde le plus clos possible, en tout cas isolé de la ville. Solitude propice à l'effervescence intellectuelle et risques de contagion moindres (dans les deux sens). Lausanne, elle-même, s'était mise à l'heure américaine. Et c'est ainsi que depuis quelques années, les unes après les autres, les facultés désertent le centre urbain, la «Cité», située sur les hauteurs, pour descendre au bord du lac, au «campus» de «Dorigny». Un déménagement diversement apprécié, s'il semble irréversible. (Réd.)

A l'ouest de Lausanne poussent d'étranges sigles<sup>1</sup>: BFSH, BRA, BUD; l'allée de Dorigny donne maintenant sur l'ISDC; la BU va s'installer tout prochainement. Les gens demandent avec une curiosité distante et un brin gênée: «Comment ça va, là-bas?» Paroles inévitablement suivies de la question-réponse: «Vous ne regrettez pas trop la Cité?»

Or, les nostalgiques de la Cité commencent à se compter. La «dorignisation» de l'Université est en marche (cf. *Uni-Lausanne* N° 33, p. 5). Il est à

craindre que ce «Drang nach West» n'éloigne encore plus la population lausannoise de ses universitaires. Il s'agirait donc de dire certaines choses, et de ne pas peindre le diable sur la muraille. Pour les facultés déjà installées à Dorigny (droit, HEC), et les quatre sections de la Faculté des lettres (allemand, anglais, Ecole de français moderne, géographie), une expérience maintenant vieille de cinq ans (et plus pour les géographes, invités à travailler dès 1971 dans les locaux du Collège propédeutique, qui fait ici figure d'ancêtre...) permet d'apprécier à leur juste valeur les avantages de la situation. Calme, verdure, lumière, le lac et les arbres en toutes saisons; vastes salles de séminaires, auditoriums parfaits du point de vue acoustique, intendance remarquable due aux Panigas (frères et sœur): on vient de l'EPFL (encore un sigle!) pour manger au réfectoire du BFSH, tant la renommée de sa cuisine s'est répandue.

Cet automne, le gros des sections de la Faculté des lettres rejoindra Dorigny. Cela pose, il est vrai, des problèmes de transport, de stationnement et d'auditoires. Mais les navettes auxquelles étaient astreints les étudiants en lettres vont cesser, et c'est un gain appréciable. Le bâtiment central (dit des locaux communs), adossé à la colline dont il

épouse la forme, abritera, outre des lieux de travail (aile droite), la bibliothèque universitaire (au centre) et un réfectoire de 600 places, une brasserie self-service, un restaurant «de ville», un tea-room. Demeurent «en haut» pour l'instant la Faculté de théologie, les Sciences sociales et politiques. Le second flux est prévu pour 1986, date de l'achèvement de la deuxième étape du BFSH. La nouvelle Université sera alors définitivement installée dans ses quartiers dorigniens.

Depuis deux ans, le Rectorat a eu à cœur de familiariser le public avec le site. Portes ouvertes, Dies academicus accompagné d'expositions présentant les facultés, bal automnal d'ouverture des cours, rencontre d'été, les possibilités d'accueil du BFSH et du Collège propédeutique ont été largement utilisées.

Il faut ajouter que Dorigny est à dix minutes en voiture du centre de Lausanne, et qu'il offre (en dehors des heures de cours toutefois!) de larges possibilités de parcage. Au public maintenant de répondre et de venir voir ce qui pousse à l'ouest de Lausanne!

Catherine Dubuis

<sup>1</sup> Bâtiment des Facultés des Sciences Humaines, Bâtiment du Rectorat et de l'Administration, Bureau des constructions de l'Université à Dorigny, Institut Suisse de Droit Comparé, Bibliothèque Universitaire (la Bibliothèque Cantonale — BC — reste au Palais de Rumine).

### MOINS D'ÉTAT, PLUS DE SUBVENTIONS

Avez-vous remarqué? La rubrique «moins d'Etat» s'étoffe de jour en jour...

Swisspetrol Holding SA, entreprise privée se chargeant de prospection pétrolière en Suisse, espère que la Confédération versera une contribution de dix millions de francs pour son nouveau programme de prospection.

La contribution fédérale à l'Office national suisse du tourisme devrait être augmentée à partir de 1983.

Une subvention fédérale accrue devrait être assurée à l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC). A suivre. Moins d'Etat, mais plus de subventions.

## Le pouls d'un syndicat

Transparence oblige: l'organe de la VPOD, «Les Services publics», donne dans son numéro 19 (adresse utile: c.p. VPOD, 8030 Zurich), sur douze pages compactes, l'essentiel du «menu» du 36<sup>e</sup> congrès de ce syndicat, connu pour l'une des composantes les plus remuantes de l'Union syndicale suisse. Lecture rébarbative, il faut l'admettre; au total un document peu propre à susciter des vocations de militants syndicalistes actifs, mais un document qui à l'analyse, et dans sa forme définitive (c'est-à-dire après la discussion article après article, point par point), devrait permettre de prendre valablement le pouls de cette organisation, au moins si on parvient à faire la part de la combativité réelle dans les professions de foi verbales (ou statutaires).

C'est que la VPOD se lance cette année à la fois dans une profonde révision de ses statuts et dans la redéfinition des «points essentiels» de son activité, le tout corsé du traditionnel examen des «propositions» des sections.

La répartition de ces dernières, en dix chapitres renvoyant aux «points essentiels» (sans avoir pu leur être incorporées) permet déjà une première prise de température qui n'est pas sans intérêt: dix sections font valoir leurs résolutions sous le titre «plus de temps libre pour vivre mieux», toutes préoccupées par l'introduction la plus rapide possible des 40 heures (pétition nationale, manifestations, négociations, etc.); on note neuf interventions au chapitre «vivre dans la liberté et la paix», la majorité d'entre elles ayant trait à la situation des syndicalistes en Pologne, et neuf aussi sur le thème «sécurité sociale» (abaissement de l'âge de la retraite, soutien à la campagne en faveur de l'initiative pour la protection de la maternité, formation professionnelle du personnel soignant); vient ensuite le titre «justice sociale en matière de politi-

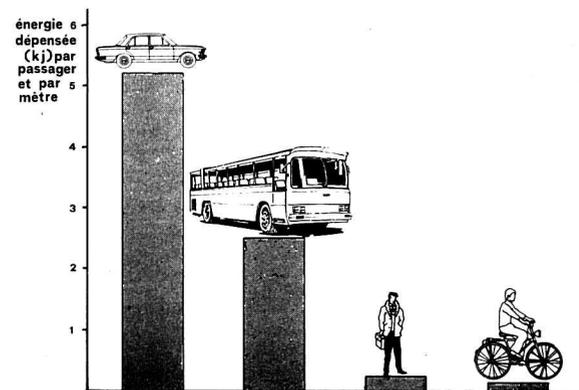
que salariale et financière», six propositions, dont quatre sont centrées sur la fixation d'un salaire minimum; et en queue de peloton, six chapitres marqués par une ou deux revendications, «société solidaire» (une section lance un cri d'alarme contre la reprivatisation des services publics), «égalité des droits et des chances» (politique en faveur des étrangers: contre le statut de saisonnier et pour une meilleure intégration des «collègues étrangers»), «pour un meilleur épanouissement humain» (pour une meilleure formation professionnelle, pour l'inscription dans la législation de la participation, «tant au niveau de l'entreprise que dans l'économie»), «pour un travail humain» (étude des conséquences de l'introduction des nouvelles technologies et plan d'action), «pour un environnement adapté à l'homme» (soutien à l'initiative Ville-Campagne contre la spéculation foncière), et enfin «mobilisation syndicale» (soutien de la fédération aux sections «faibles» qui «par leurs propres moyens ont peu de chances de mener avec succès des mouvements revendicatifs»). La balle est maintenant dans le camp des délégués.

### ZURICH: BILAN DES MANIFS

— Dans le dernier numéro du magazine du «Tages Anzeiger» (21), publication des «bonnes feuilles» d'un ouvrage critique qui vient de paraître à Zurich, manière de bilan judiciaire des manifestations de jeunes, deux ans de compilation systématique des interventions de la force publique pendant ou après des troubles. L'auteur, juriste, lance un cri d'alarme: l'Etat de droit est en danger; le titre sous lequel paraît son travail indique bien d'où vient, à son avis, le danger: «Unrecht für Ruhe und Ordnung».

— Dans le dernier numéro de l'«Aspic» (Association pour des pistes cyclables, Genève — adresse utile: rue Saint-Ours 6, 1205 Genève), publié dans la perspective de la troisième journée nationale du vélo (5 juin 1982), la démonstration, une fois de plus, que pour la consommation d'énergie par passager et par kilomètre parcouru, la bicyclette

domine nettement les autres moyens de transport urbain; ci-dessous le schéma publié par l'«Aspic» qui souligne que «la grande inefficacité de l'automobile est surtout due au fait que les quatre cinquièmes de l'énergie qu'elle consomme sont dépensés en chaleur et que cette perte n'est pas compensée par le nombre de passagers transportés, comme dans le cas des transports publics:



Et ces quelques lignes, sous le titre «vélo et économie»:

«D'après une enquête allemande de 1976, 39% de tous les trajets en auto ont moins de 3 km et 2% des trajets de moins d'un km sont encore parcourus en voiture! Aux Etats-Unis à la suite d'un sondage mené en 1963, 28% des trajets urbains effectués en auto avaient moins de 5 km et 54% moins de 8 km. En supposant qu'un quart à un tiers de tous les trajets automobiles de moins de 6,5 km soient parcourus à vélo, ce qui paraît raisonnable, on a estimé qu'on pourrait économiser environ 9,5 milliards de litres de pétrole par an dans ce pays. Ceci représente 0,4% de la consommation totale d'énergie ou 1,6% de la consommation d'énergie pour les transports. Pour la Suisse, ces chiffres représenteraient une économie de  $9 \times 10^4$  tonnes de pétrole, d'après la consommation d'énergie en 1976. Côté économies individuelles, la bicyclette est d'un coût extrêmement réduit: acquisition, entretien et réparations reviennent à environ 20 centimes par jour. Une automobile coûte par contre 40 centimes par kilomètre parcouru...»

## Des subventions à fonds pas-si-perdus que ça

Les économistes de «Domaine Public» ont fait le procès des subventions actuelles à la construction de logements, subventions dites «à fonds perdu», en leur reprochant d'une part de favoriser la hausse des prix du terrain à bâtir, et d'autre part de cautionner des coûts de construction excessifs. En un mot, les subventions englouties dans le logement seraient inutilement perdues dans un tonneau des Danaïdes (cf. DP n° 638).

Rappelons quelques faits. Il existe actuellement à Genève plus de 40 000 logements sous contrôle qui bénéficient des subventions du fonds du logement. L'effort financier annuel est évalué à 56 millions de francs; il vient d'être porté au mois de mars à 75 millions pour permettre des prises en charge supplémentaires. Il est reconnu que cette aide importante, distribuée depuis des années, n'a pas contribué et de loin à diminuer le prix de la pièce, laquelle n'a au contraire cessé d'augmenter et se situe aujourd'hui à près de 4200 francs par an pour des projets dits sociaux.

Conséquence: il faut reconnaître que ce type de subventionnement n'a pas résolu les problèmes dits «structurels». En particulier une alternative existait, recommandée notamment depuis une bonne vingtaine d'années par la Confédération, qui appelait les communes et les cantons à pratiquer une politique d'acquisition de terrains de réserve, permettant d'accroître les surfaces disponibles à bâtir. La Confédération était même et reste disposée à offrir des prêts pour de telles opérations. Cela dit, l'aide directe à la construction de logements n'est pas contre-productive pour au moins trois raisons, juridique, sociale et financière.

1. Le subventionnement à fonds perdu tel qu'il est pratiqué à Genève permet d'instaurer pendant dix

ans pour les HCM et vingt ans pour les HLM un contrôle officiel des loyers qu'il n'est pas possible de mettre en place autrement que par une modification de la législation fédérale. C'est sur la base d'un tel «code du logement» qu'il a été possible de mettre en place des instruments efficaces de protection des locataires. Que se passe-t-il après ces délais de dix ou vingt ans? Des propriétaires revanchards peuvent notifier à leurs locataires des hausses de loyers faramineuses. Toutefois, les locataires ont des moyens juridiques de s'opposer, parfois avec succès, à des hausses abusives.

2. L'aide directe au logement permet de soutenir activement les projets de logements sociaux présentés par des fondations de droit public, elle facilite l'utilisation des capitaux disponibles dans les caisses de pension (en rentabilisant de façon équitable le capital investi), elle constitue un sérieux coup de pouce pour toutes les associations ou coopératives ne disposant pas de fonds propres au départ. Il ne

faut pas négliger en effet qu'une très large part des 40 000 logements sociaux genevois sont en mains publiques ou de prévoyance.

3. Les subventions directes au logement, même si elles ne résolvent pas le problème structurel, ont également une fonction de redistribution des revenus. Par le moyen des barèmes appliqués aux locataires admis à bénéficier de cette aide, les sommes ainsi distribuées profitent avant tout à des revenus modestes ou moyens. L'aide annuelle apportée pour un logement de 4 pièces représente 1200 francs par an. Dans un budget familial de moins de 2500 francs par mois, cette aide n'est pas négligeable.

Dès lors il est clair qu'il faut s'acharner à découvrir les moyens propres à modifier les structures. Il ne faut cependant pas jeter le nouveau-né avec l'eau du bain et renoncer à des subventions dont les implications réelles ne sont pas si anti-sociales que cela.

### UNE MYOPIE QUI COÛTE CHER

*Loin de nous l'idée de balayer les faits d'un revers de manche. Les 40 000 logements sociaux existent bel et bien à Genève et contribuent à équilibrer un marché immobilier dont le secteur libre est hors de portée des bas revenus.*

*Pas question donc de remettre en cause le principe même de l'intervention publique dans ce marché! Personne d'ailleurs n'y songe.*

*Force est pourtant de constater qu'une intervention de cette importance — plusieurs dizaines de millions par année — pourrait avoir des effets plus positifs encore. Que penser d'une collectivité qui consent de pareils efforts sans chercher à faire de ses investissements un levier pour mettre de l'ordre dans le ménage immobilier?*

*L'Etat de Genève est comme un médecin qui, disposant des moyens de circonscrire le mal, se contente d'administrer des calmants à son patient.*

*Rien d'étonnant à cela, dira-t-on: cette politique sociale a été mise en place par les démocrates-chrétiens, spécialistes du calmant, une dose de social pour mieux fermer les yeux sur les causes des problèmes.*

*Or cette myopie coûte cher: le refus de mettre en question les structures de la construction se paie en termes budgétaires.*

*En période de croissance économique, la fuite en avant est relativement facile; pour le futur, elle se révélera de plus en plus chère, avec le risque que soit mise en question la politique sociale du logement elle-même.*

*Revoir les modalités d'application de cette politique, c'est donc assurer mieux l'avenir du logement social, politiquement et financièrement. Concrètement, cela signifie au moins un plan de construction sur dix ans au moins qui permettrait aux entreprises de la branche de planifier leurs activités, et à l'Etat d'imposer des coûts conformes à la rationalisation rendue ainsi possible. (Réd.)*